



**ECONOMIE CIRCULAIRE :**

**PASSEZ A L'ACTION**

**EN 10 ETAPES**



[www.editions-legislatives.fr](http://www.editions-legislatives.fr)

**EL** EDITIONS  
LEGISLATIVES

Réussir sa démarche

# **Economie circulaire**

en 10 étapes

# Passez à l'action en 10 étapes

<b>1</b>	S'assurer de l'implication de la hiérarchie .....	7
<b>2</b>	Définir un mode de gouvernance .....	8
<b>3</b>	Réaliser un état des lieux .....	9
<b>4</b>	Définir sa raison d'être et repenser son modèle d'affaires.....	10
<b>5</b>	Se fixer des objectifs SMART .....	11
<b>6</b>	Définir un plan d'actions incluant les piliers de l'économie circulaire .....	12
<b>7</b>	Mettre en place des partenariats le long de sa chaîne de valeur.....	17
<b>8</b>	Conduire un projet pilote sur un produit défini.....	18
<b>9</b>	Mesurer sa performance au moyen d'indicateurs.....	19
<b>10</b>	Communiquer .....	20

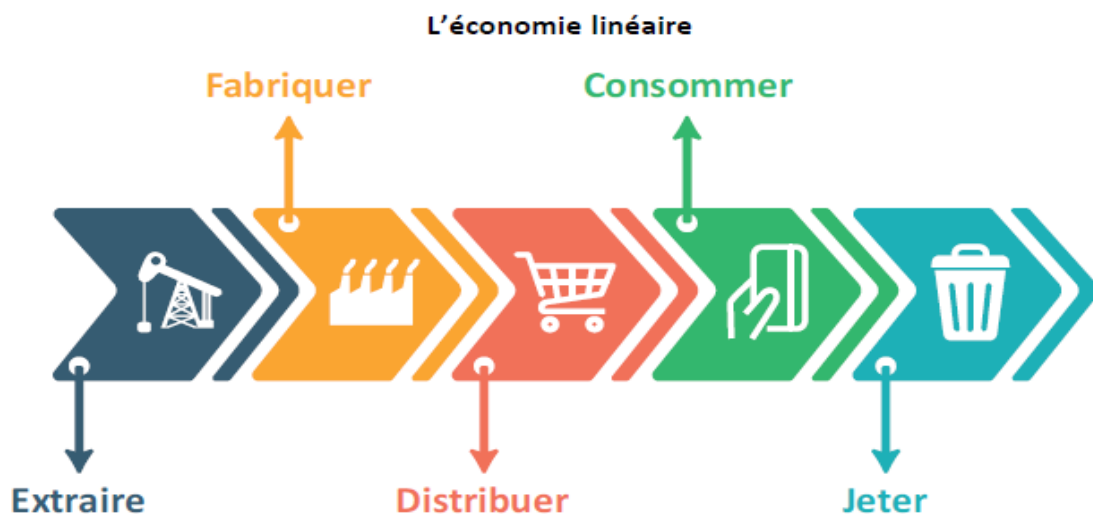
## Comprendre l'économie circulaire

Aujourd'hui, le **modèle économique linéaire « extraire, fabriquer, consommer, jeter »** a atteint ses limites. Il présente, en effet, de lourdes conséquences pour l'environnement et des impacts économiques pour les entreprises.

Celles-ci sont de plus en plus confrontées à un épuisement des ressources, une augmentation du prix des matières premières et des difficultés d'approvisionnement. La crise de la Covid-19 a révélé la fragilité des chaînes mondiales d'approvisionnement, notamment lorsque certains pays détiennent des monopoles et les utilisent comme levier de blocage.

Les étapes de production provoquent des pollutions dans l'air, l'eau et le sol et sont génératrices d'émissions de gaz à effet de serre contribuant au réchauffement climatique. L'accélération de la consommation génère une augmentation significative des volumes de déchets à traiter qui ne sont pas tous recyclables, ou pas indéfiniment, voire pas recyclés.

Depuis plusieurs années, la prise de conscience collective a commencé à faire évoluer ce modèle vers une économie circulaire mettant en avant des méthodes et moyens de



Source : Éditions législatives

production et de consommation plus vertueuse. L'idée est de passer de la société du jetable à celle du durable.

Le **concept d'économie circulaire est simple en théorie** : l'entreprise envisage la production comme une boucle, et non plus de façon linéaire. En pratique, ce modèle propose de repenser, dès la conception du produit ou du service, les modes de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation de matières premières, d'eau et d'énergies non renouvelables, limiter la production de déchets et ainsi diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus.

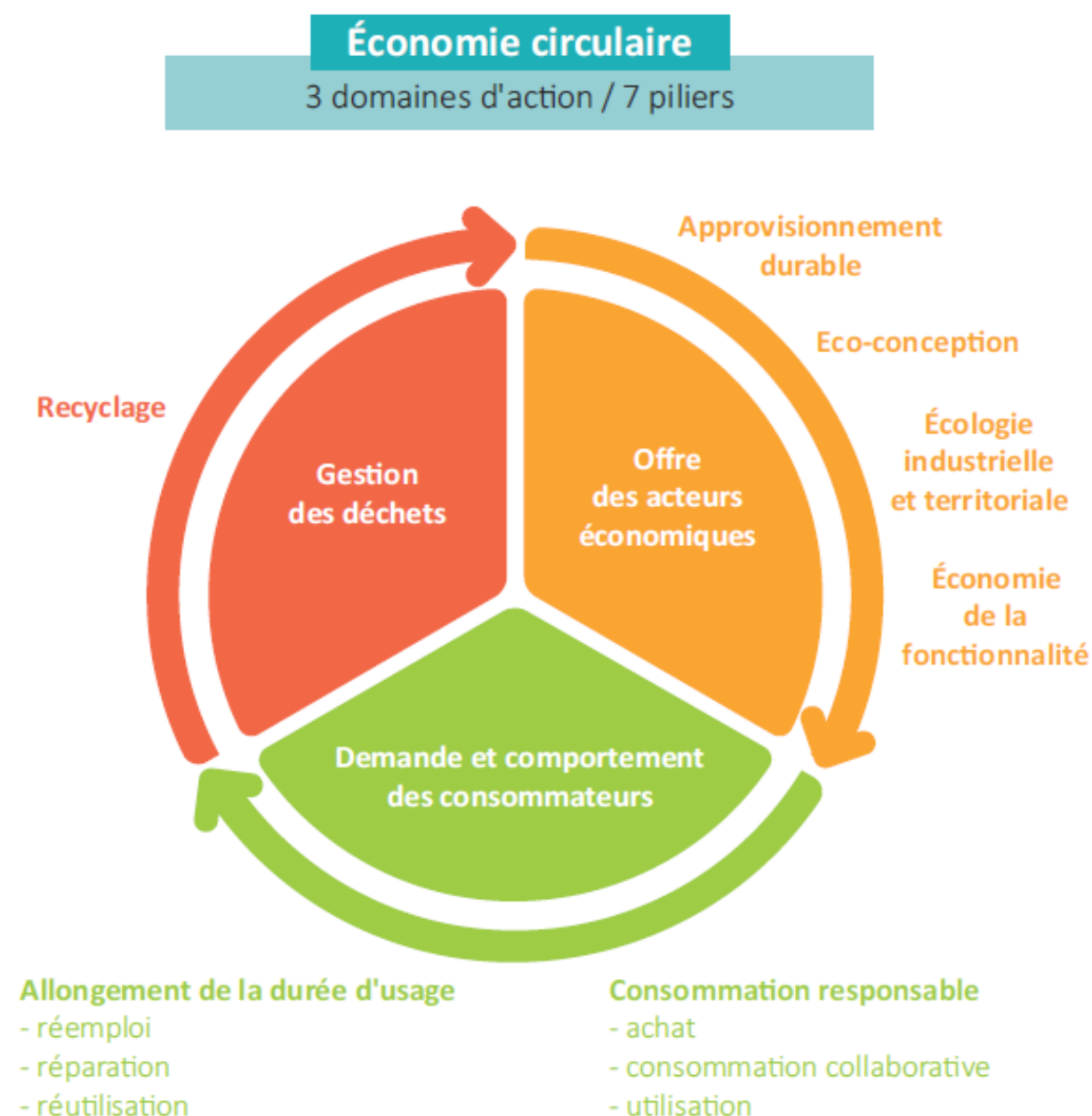
En fin de cycle d'utilisation du produit, il s'agit de réutiliser ou recycler les déchets qui ont été tout de même générés.

L'économie circulaire prend en considération l'ensemble des étapes du cycle de vie d'un produit : l'extraction ou la récolte des matières premières et la production de l'énergie nécessaire, la conception, la fabrication, l'emballage, le transport, l'usage par les ménages et les industriels, le tri et le traitement de ce produit en fin de vie.

L'économie circulaire se décline à travers 3 domaines d'action et 7 piliers sur lesquels toute entreprise peut agir.

## Pourquoi se lancer dans une démarche d'économie circulaire ?

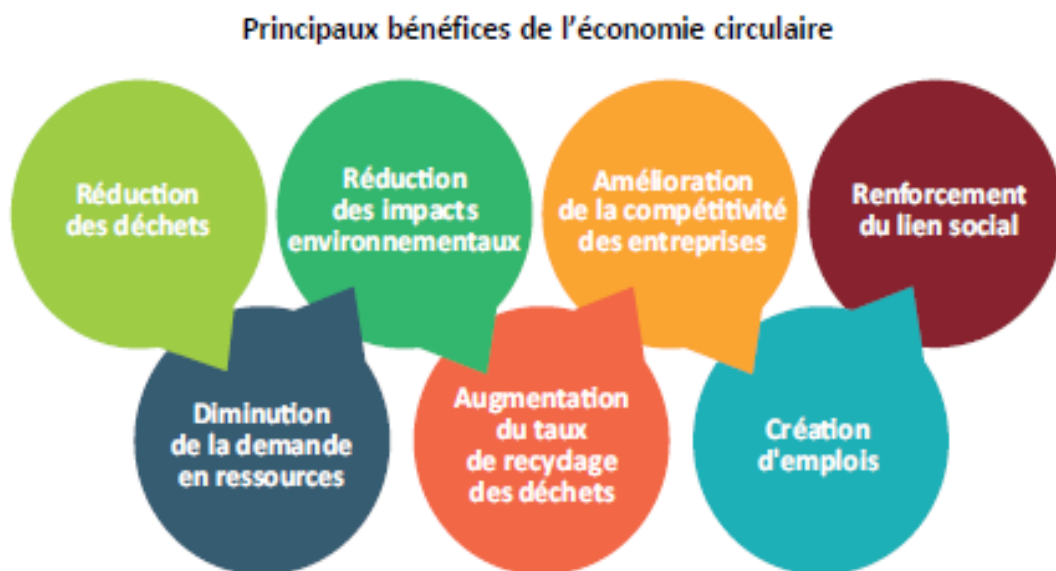
### Les domaines d'action et piliers de l'économie circulaire



Source : Institut national de l'économie circulaire (INEC)

L'économie circulaire présente de nombreux avantages. Le premier est d'ordre environnemental : réduction des impacts environnementaux liés à l'extraction, à la fabrication et à la consommation des produits, diminution de la demande en ressources et de la production de déchets.

Elle permet de nouvelles opportunités d'emplois souvent non délocalisables : d'ici 2030, 300 000 emplois supplémentaires pourraient être créés dans ce domaine (éco-conception,



recyclage, réemploi, etc.) avec l'apparition de métiers innovants tels que des ingénieurs en éco-conception (ADEME, L'économie circulaire en 10 questions, oct. 2019). Elle permet aussi d'attirer et de retenir les meilleurs talents, notamment chez les plus jeunes.

Le passage à l'économie circulaire peut améliorer la compétitivité des entreprises, grâce à la réduction des coûts liés à la baisse de la consommation de ressources et du traitement des déchets, la revente de certains déchets, la mutualisation des achats avec d'autres entreprises. Elle permet de diminuer le risque de rupture d'approvisionnement. En outre, elle facilite l'accès à des financements innovants ou encore à des marchés publics.

En valorisant l'image de l'entreprise, l'économie circulaire permet de fidéliser la clientèle existante mais aussi de conquérir de nouveaux marchés. Des modèles économiques innovants et attractifs, tels que l'économie de fonctionnalité, peuvent être mis en place.

Elle favorise la coopération avec d'autres acteurs que l'entreprise n'a pas l'habitude de côtoyer (collectivités, agences publiques, entreprises appartenant à d'autres secteurs d'activité, start-ups, etc.). En collaborant, les entreprises d'une même filière peuvent organiser leurs efforts sur des thématiques qui les unissent et partager les bonnes pratiques.

## Étapes de la démarche



Une entreprise qui souhaite s'engager dans une démarche d'économie circulaire se demande souvent par où commencer et comment faire. Voici les 10 étapes essentielles pour passer à l'action. Ces étapes sont données à titre d'inspiration et peuvent bien entendu être adaptées par chaque entreprise.



# 1

## S'assurer de l'implication de la hiérarchie

La direction de l'entreprise doit être convaincue par la transition vers une économie circulaire. Ce modèle peut amener des changements profonds dans le fonctionnement de l'entreprise, la conception des produits ou la création des offres. Il est donc essentiel que la hiérarchie mette à disposition les ressources financières et matérielles nécessaires et s'assure des compétences du personnel concerné, par des formations notamment.



# 2

## Définir un mode de gouvernance

La mise en place d'un comité de pilotage et la désignation d'un chef de projet permettent d'assurer la coordination de la démarche globale. Ce groupe crée d'abord l'impulsion nécessaire à une collecte efficace des données requises pour dresser l'état des lieux. Il fixe ensuite le niveau d'ambition, détermine les mesures à prendre et assure le suivi de leur mise en œuvre.

C'est lui qui sera chargé d'identifier les opportunités à plusieurs niveaux : achats durables, process de production, produits éco-conçus, etc. Cette étape est cruciale pour le bon déroulement de la démarche par la suite car elle permet de répondre à plusieurs questions telles que : comment démarrer ? Jusqu'où s'investir ? Quelles ressources mettre en œuvre ? Comment savoir si cela est pertinent de se lancer ? Quelle équipe projet mobiliser ? Sur quel levier jouer (offre, produit, achats, etc.) ? Quels produits ou services éco-concevoir ?

Plusieurs personnes ont vocation à participer à ce comité de pilotage, en fonction de la taille de l'entreprise : le directeur de l'entreprise, le responsable HSE, qui peut être le chef de projet, le responsable de la R&D, le responsable commercial, le responsable des affaires juridiques,



le responsable des achats, le responsable de la communication, le directeur financier, un responsable technique, le bureau d'étude qui accompagne la démarche.

## Réaliser un état des lieux

3



La réalisation d'un état des lieux permet de déterminer un état de référence, qui correspond au niveau de performance de l'entreprise. Cette démarche consiste à dresser un bilan de toutes les pratiques pouvant constituer des leviers d'action en matière d'économie circulaire. Pour cela, il faut comprendre le fonctionnement actuel de l'entreprise en listant ses activités et ses partenaires et réaliser un inventaire des flux pour l'ensemble des activités : identifier les flux entrants (matières premières, etc.), les consommations (matériaux, énergies, eau, produits chimiques, etc.), les rejets (eau, air, sol, déchets, etc.) et les flux sortants (produit transformé, coproduits, etc.) nécessaires pour produire. Les résultats peuvent être matérialisés sous forme de cartographie.

Plusieurs outils peuvent être utilisés comme l'analyse de matérialité ou la matrice 3 X 7 de la norme XP X30-901 de l'AFNOR. Des analyses de cycle de vie peuvent aussi être réalisées sur des produits stratégiques.

# 4



## Définir sa raison d'être et repenser son modèle d'affaires

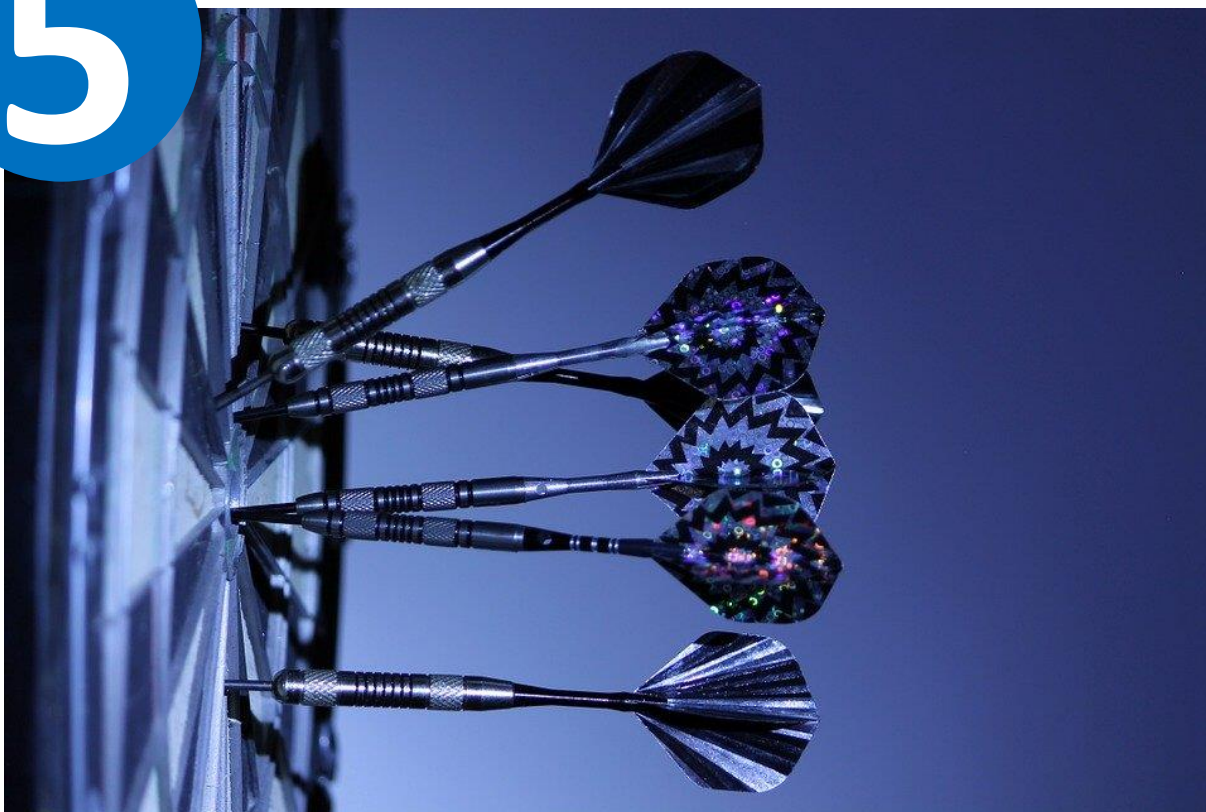
La raison d'être c'est le rôle que l'entreprise entend jouer un rôle dans la société au-delà de sa seule activité économique, c'est la contribution qu'elle souhaite aussi apporter aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux de son domaine d'activité en impliquant ses principales parties prenantes. Pour cela, elle doit s'engager dans une réflexion globale sur sa manière de produire pour améliorer ses pratiques et identifier les stratégies les plus pertinentes.

Il n'existe pas de méthodologie unique à appliquer pour définir sa raison d'être. La raison d'être est propre à chaque entreprise et son processus d'élaboration aussi. Elle est le fruit de longues réflexions. Il s'agit d'éviter de tomber dans le greenwashing ou à l'inverse des formulations vides de sens. Elle doit être simple, synthétique, crédible et exprimer le véritable horizon stratégique de l'entreprise sur le long terme.

Définir sa raison d'être n'est pas obligatoire dans une démarche d'économie circulaire, cela peut venir dans un second temps. Mais elle peut aider l'entreprise à se positionner et à définir sa stratégie.



# 5



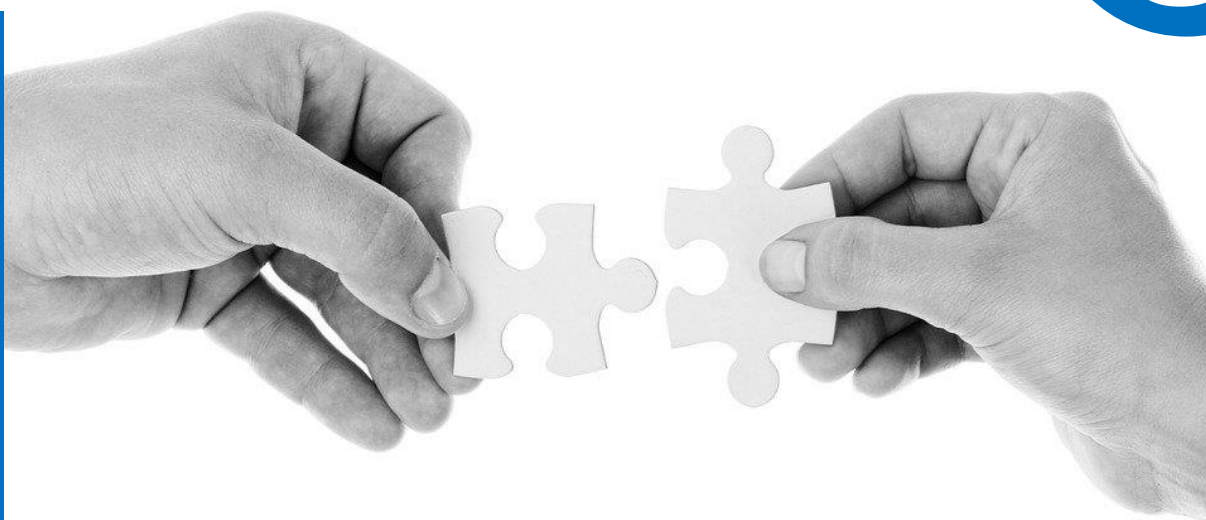
## Se fixer des objectifs SMART

La nature des objectifs dépend des activités de l'entreprise, des informations collectées à l'occasion de l'état des lieux et de l'ambition que se fixe l'entreprise.

Il est recommandé que chaque objectif soit défini selon un format « SMART » (spécifique, mesurable, additionnel, réaliste et temporellement encadré) :

- pour être Spécifique, l'objectif doit être adapté aux activités de l'entreprise ;
- pour être Mesurable, l'objectif doit être quantifié, c'est-à-dire correspondre à une cible exprimée en chiffres (volume ou pourcentage, par exemple) ;
- pour être Additionnel, l'objectif doit exprimer autre chose que le seul respect des obligations réglementaires applicables (ce qui suppose nécessairement d'en maîtriser le contenu) ;
- pour être Réaliste, l'objectif doit préciser les moyens alloués pour atteindre la cible ;
- pour être Temporellement encadré, l'objectif doit fixer une échéance et éventuellement des jalons.

Ces objectifs doivent pouvoir être rendus publics. La mobilisation des salariés est un facteur essentiel de succès, il est donc recommandé de les associer à la mise en œuvre des objectifs, par exemple en les présentant sous la forme de « challenges ».



## Définir un plan d'actions incluant les piliers de l'économie circulaire

Il existe de nombreuses portes d'entrée pour intégrer l'économie circulaire à sa stratégie d'entreprise. Il est possible de jouer sur un ou plusieurs piliers de l'économie circulaire.

### Approvisionnement durable

Il s'agit de s'approvisionner en privilégiant des ressources renouvelables, durables, avec des conditions d'extraction ou d'exploitation qui ont des impacts sur l'environnement maîtrisés et contrôlés et qui assurent des conditions de travail décentes. Un acte d'approvisionnement durable peut être le fait de favoriser l'achat chez des fournisseurs locaux et de proximité ce qui réduira les distances de transport et, par conséquent, les consommations de carburant et les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

L'entreprise doit analyser ses intrants et ses achats, se fixer des critères d'achats responsables, collaborer avec ses fournisseurs et sous-traitants.

## Éco-conception

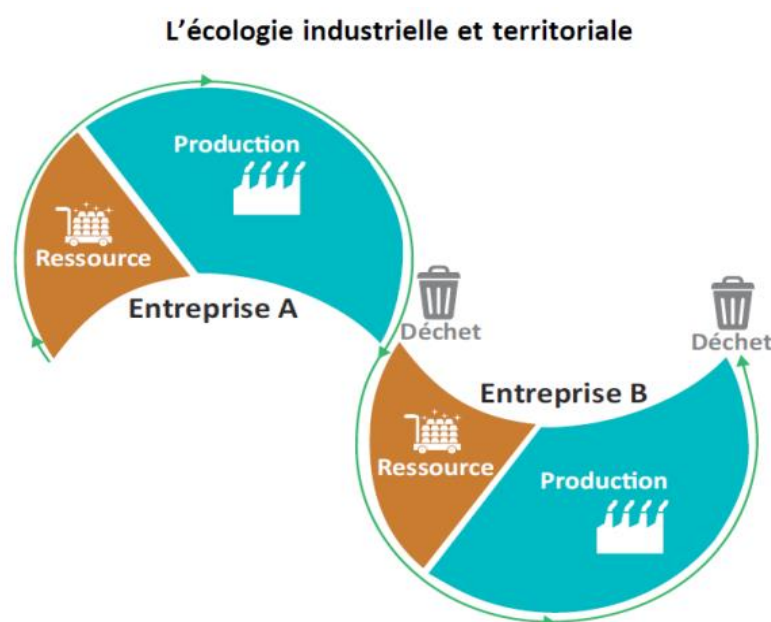
C'est la prise en compte dès la conception du produit ou du service de ses impacts environnementaux sur tout son cycle de vie. Le but est, évidemment de réduire les effets négatifs sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit, en s'efforçant de préserver ses qualités ou ses performances. Ceci peut permettre de diminuer les quantités de matières utilisées et/ou d'allonger la durée de vie des produits ou services ou encore de faciliter la réparation ou le recyclage, etc.

La conception d'un nouveau produit doit être guidée par la perspective de sa réutilisation future. Dès la conception, il faut donc penser au cycle de vie du produit, prévoir le moyen de le démonter pour être réparé et pour que chacun de ses composants puisse être séparé des autres facilement et réutilisé d'une autre manière.

Il doit également être conçu pour être recyclable et recyclé en fin de vie. Pour cela, les filières doivent exister ou être mise en place, il ne s'agit pas d'évaluer une recyclabilité théorique.

## Écologie industrielle et territoriale (EIT)

C'est un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation des divers besoins. L'EIT permet l'optimisation des ressources d'un territoire que ce soit pour l'énergie, l'eau, les matières, les déchets, les équipements mais également les expertises et les compétences de chacun. Les déchets d'une entreprise peuvent devenir la matière première d'une autre : les rebuts d'une entreprise du secteur de la plasturgie peuvent être cédés comme matière première à une entreprise fabriquant des tapis de gymnastique souples en matière plastique. C'est une démarche territoriale, collective et multi-acteurs qui permet d'éviter les gaspillages, de diminuer les coûts et les impacts et d'augmenter la performance.



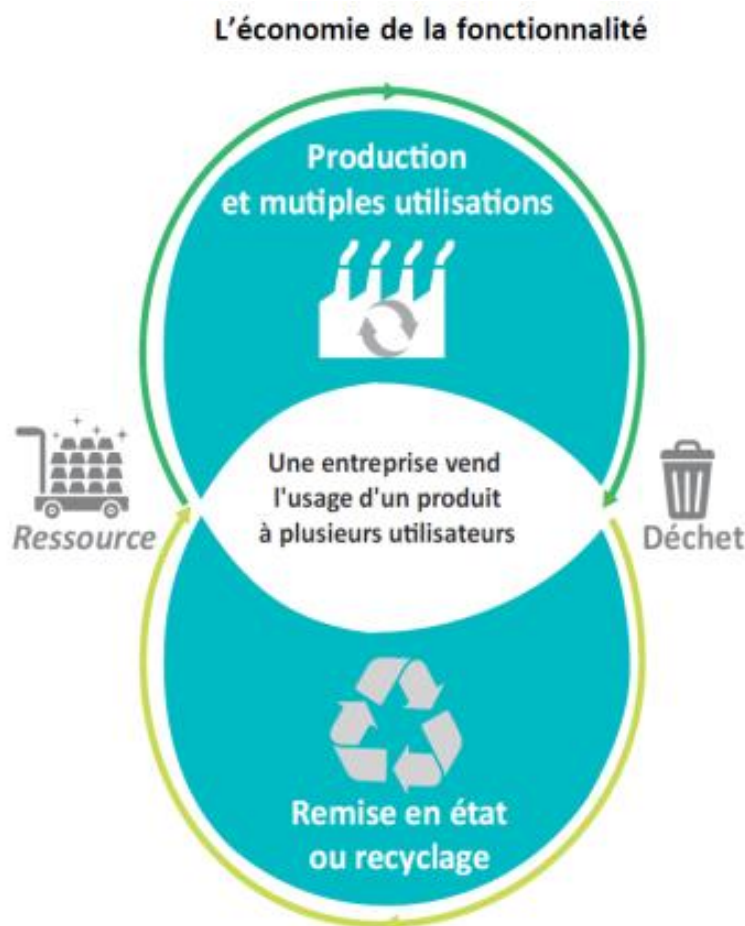
*Source : Futuribles, Économie circulaire : les nouveaux « business models », 5 sept. 2016*



## Économie de la fonctionnalité

C'est un mode d'économie privilégiant l'usage à la possession et allant vers la vente de services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes. Le fabricant a donc tout intérêt à développer la durée de vie du produit et à en optimiser les coûts.

Par exemple, l'entreprise Michelin propose l'achat de kilomètres de pneumatiques pour des poids lourds. L'entreprise se charge de la gestion des pneumatiques et assure leur rénovation ou leur rechapage. Grâce à cela, la durée de vie des pneumatiques a été multipliée par 2,5 et la valeur ajoutée du groupe a également augmenté.



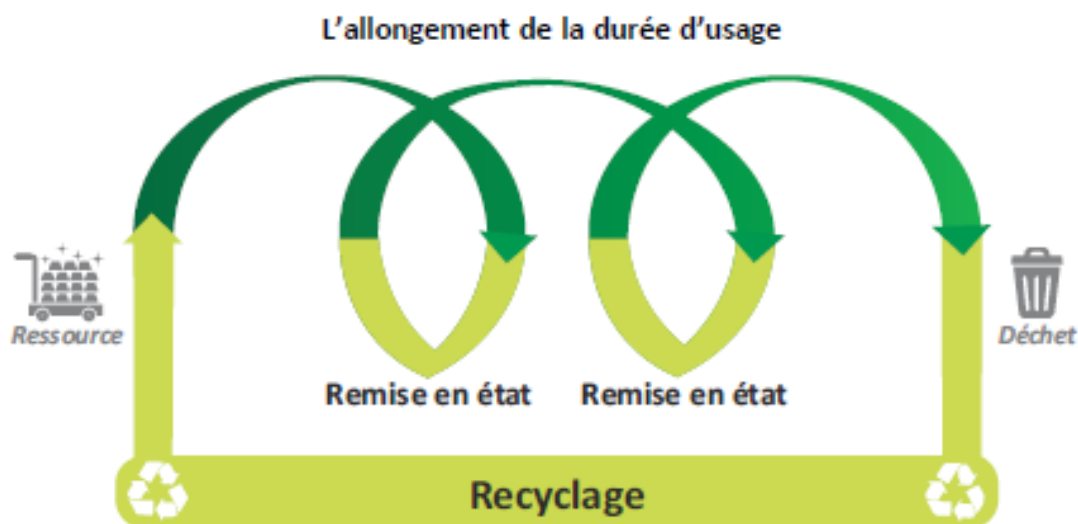
Source : Futuribles, *Économie circulaire : les nouveaux « business models »*, 5 sept. 2018

## Consommation responsable

Elle permet de conduire l'acheteur à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit. Avec les informations nécessaires, celui-ci peut prendre en considération les impacts en termes de ressources, d'environnement et de durée de vie des produits. Il doit aussi privilégier la consommation collaborative plutôt que l'achat individuel. Dans cette optique, l'entreprise doit donner à ses clients des informations sur les impacts environnementaux du produit ou service et des conseils pour bien utiliser.

## Allongement de la durée d'usage

Le consommateur a recours à la réparation, la vente d'occasion, le don, ou l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi ou de la réutilisation. Ceci permet la réduction des consommations



*Source : Futuribles, Économie circulaire : les nouveaux « business models », 5 sept. 2017*

de ressources et la réduction de la production de déchets.

## Recyclage

C'est une opération de valorisation qui consiste à retraiter les déchets en substances, matières ou produits pour leur redonner leur fonction initiale ou une autre finalité. L'objectif est d'en réintroduire tout ou partie dans un cycle de production.

Le recyclage vise à utiliser les matières premières issues de déchets en « boucle fermée » (usage dans les mêmes produits)

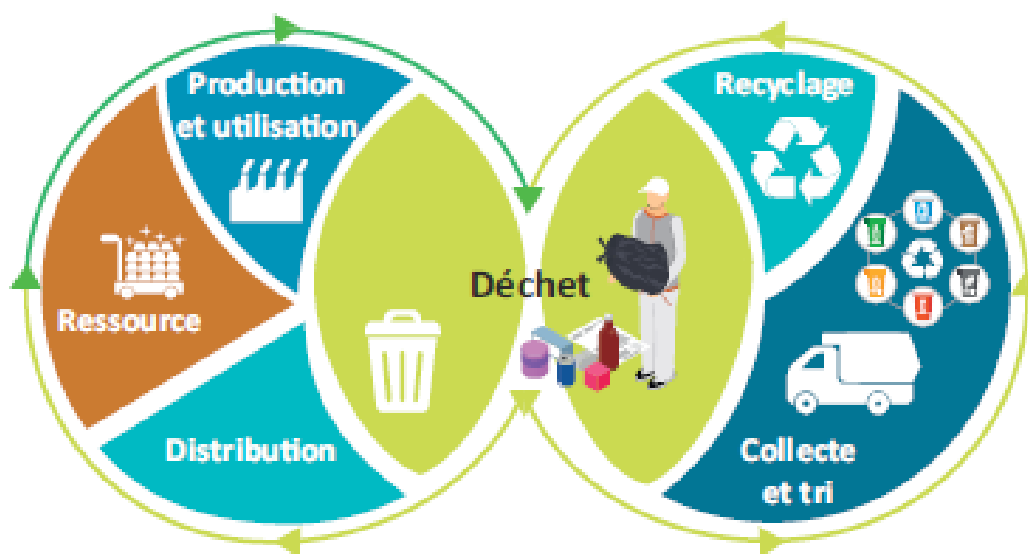
### Le recyclage en boucle courte



*Source : Futuribles, Économie circulaire : les nouveaux « business models », 5 sept. 2015*

ou en « boucle ouverte » (utilisation dans d'autres produits).

### Le recyclage en boucle longue



Source : Futuribles, *Économie circulaire : les nouveaux « business models »*, 5 sept. 2014

# 7



## Mettre en place des partenariats le long de sa chaîne de valeur

S'il faut impliquer les différentes équipes de l'entreprise dans le projet (R & D, achats, production, marketing, etc.), des partenariats peuvent aussi être mis en place, avec les fournisseurs, le réseau de distribution ou des clients stratégiques, pour les impliquer dans le déploiement des stratégies de circularité.

Ces partenariats génèrent des bénéfices : une meilleure gestion des flux et ressources avec la possibilité de massification des flux, le développement d'échanges et de solidarité avec un ESAT voisin par exemple, ou de partenariats d'innovation et de contrats d'engagements réciproques. Le développement de partenariats entre acheteurs et producteurs de matières premières agricoles permet de développer des pratiques agricoles plus durables et respectueuses de l'environnement.





# 8

## Conduire un projet pilote sur un produit défini

Il s'agit de commencer par conduire un projet pilote sur un produit défini. Cette étape passe par une phase d'expérimentation qui va permettre de repérer les défauts de conception du produit pour améliorer les modèles suivants.

Une fois le produit mis en place, il est nécessaire d'organiser un retour d'expérience des clients afin de mieux identifier leur intérêt.

Lorsque toutes les conséquences du projet pilote ont été analysées, il est enfin possible de déployer le produit à une échelle plus large et pérenniser la démarche dans la durée.



# 9



## Mesurer sa performance au moyen d'indicateurs

Une fois les différentes briques de l'économie circulaire mises en place, il convient pour l'entreprise d'évaluer la progression de ses objectifs et de sa transition vers l'économie circulaire et les impacts sur sa performance.

Le choix d'indicateurs est lié aux caractéristiques propres à chaque entreprise : son secteur d'activité, sa position dans la chaîne de valeur, sa maturité dans la prise en compte des enjeux de circularité, les objectifs qu'elle se donne.

Un indicateur peut, par exemple, inclure un objectif financier (pourcentage du chiffre d'affaires réalisé sur les produits verts, coût d'élimination des déchets, ventes de matériaux en fin de vie). Les indicateurs opérationnels montrent l'évolution d'un comportement de production ou des clients (taux de matières premières alternatives utilisées dans la production, taux de collecte et de recyclage des pneus en fin de vie). Enfin, les autres indicateurs sont des indicateurs de gestion interne ou de fonctionnement (taux de recyclage du papier de bureau, matériel informatique éco-conçu, etc.).



10

## Communiquer

Il est essentiel pour une entreprise de bien communiquer sur les valeurs ajoutées environnementales des produits et d'éviter tout greenwashing, c'est-à-dire ne pas utiliser de façon abusive l'argument écologique. La communication environnementale du produit doit être basée sur des preuves tangibles de l'amélioration environnementale, comme les résultats d'analyses de cycle de vie. Elle doit être « proportionnelle », le bénéfice environnemental ne doit pas être exagéré, et être « loyale », elle ne doit pas tromper ou induire en erreur le consommateur.

## Les outils disponibles

Pour accompagner les entreprises, il existe différents outils, qu'ils soient techniques, financiers, normatifs ou participatifs.

Des aides financières et des subventions existent. Elles peuvent être demandées auprès des régions, de l'ADEME via le fonds Économie circulaire ou différents appels à projets, des chambres de commerce et d'industrie (CCI). Un portail recense les aides spécifiques à l'économie circulaire : [www.aides-publiques-entreprises.eco-circulaire.fr](http://www.aides-publiques-entreprises.eco-circulaire.fr).

De nombreux acteurs peuvent accompagner les entreprises dans les démarches d'économie circulaire en mettant notamment à disposition des outils permettant de poser un premier diagnostic ou proposant des axes à suivre. L'ADEME a une mission d'expertise et d'information auprès des entreprises. Les chambres consulaires (Chambres de commerce et d'industrie (CCI), Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et Chambres d'agriculture) peuvent aussi orienter les entreprises sur les démarches d'économie circulaire. Elles permettent également de participer à une opération collective sur l'énergie, les déchets, l'éco-conception ou la réduction des impacts environnementaux.

L'Institut de l'économie circulaire (INEC) est l'organisme de référence autour de l'économie circulaire auquel les entreprises peuvent adhérer. Il met en place des ateliers de travail, organise des rencontres entre acteurs qui permettent de mettre en valeur les bonnes pratiques, ou encore des formations.

Des plateformes, telles que [www.economiecirculaire.org](http://www.economiecirculaire.org), permettent de partager les initiatives, les ressources, études, retours d'expériences et les thèmes de l'économie circulaire afin d'engager sa mise en œuvre dans les territoires et les entreprises.

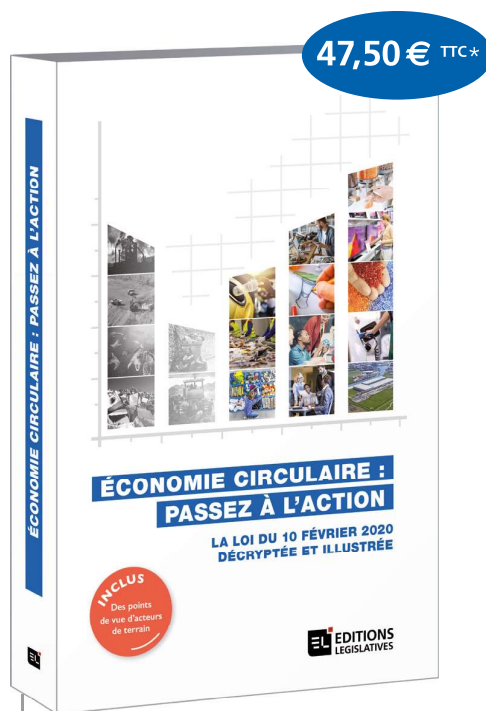
## Quel rôle peuvent jouer les collectivités ?

Outre les enjeux d'attractivité économique du territoire et d'emploi, il est dans l'intérêt des collectivités d'aider les entreprises à entrer dans la boucle de l'économie circulaire.

L'action des collectivités peut prendre plusieurs formes : offre de services spécifiques, appels à projets, création d'une dynamique du territoire, valorisation d'entreprises « responsables ». Pour ce faire, les collectivités peuvent agir à travers : les marchés publics, les démarches d'écologie industrielle, les démarches Zéro Gaspillage, Zéro Déchet, etc.

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE : PASSEZ À L'ACTION

La loi du 10 février 2020 décryptée et illustrée



47,50 € TTC\*

L'économie circulaire est une réponse face aux défis environnementaux mais aussi un levier de compétitivité pour les entreprises.

**La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire** incite les entreprises à s'engager dans une démarche d'économie circulaire.

**Cet ouvrage vous offre les clefs pour comprendre ce modèle d'économie durable et l'intégrer à votre stratégie.**

\* Frais d'envoi inclus - TVA 5,5 %  
568 pages



### LES PLUS :

- un décryptage des principales dispositions de la loi ;
- une présentation suivant le cycle de vie d'un produit ;
- des commentaires illustrés de bonnes pratiques d'entreprises ;
- des focus sur les leviers de l'économie circulaire dans trois secteurs d'activité (numérique et électronique, BTP et textile-habillement) ;
- l'éclairage et le retour d'expérience de plus d'une trentaine d'experts et d'acteurs de terrain.

Il est l'**outil indispensable des entreprises de tout secteur et des collectivités territoriales qui veulent les accompagner.**